

ARRÊTÉ

Le Ministre de la Culture et de la Communication,

VU la loi modifiée du 31 décembre 1913 sur les Monuments Historiques et le décret modifié du 18 mars 1924 déterminant les conditions de son application;

VU l'avis de la Commission Supérieure des Monuments Historiques du 13 avril 1981;

A R R Ê T É :

Article 1er - Les objets mobiliers ci-après désignés sont classés parmi les Monuments Historiques :

D E U X - S E V R E S

AIRVAULT - église Saint-Pierre (ancienne abbatiale)

- Dalle funéraire de Marie Erault, + en 1604, pierre gravée, XVIIe S.
- Dalle funéraire de Jeanne Regnault, + en 1616, pierre gravée, XVIIe S.

AIRVAULT - Musée municipal de l'Abbaye

- Panneau peint commémoratif à la gloire des défenseurs de la Patrie morts le 5 mai 1793 sous les murs de Thouars, XVIIIe S.

ARGENTON-CHATEAU - chapelle de l'ancien hospice ou Maison de Retraite

- Vierge à l'Enfant, statue, bois polychrome, XVIIIe S.

ARGENTON L'EGLISE - église Saint-Hilaire

- Sainte Neomaye avec deux moutons, groupe, pierre polychrome, XVIIe S.

CHAMPDENIERS-SAINT-DENIS - église Notre-Dame

- Tombeau de Catherine Cardinaut, + en 1611, pierre, XVIIe S.
- Vierge à l'Enfant, statue, bois polychrome, XVIIIe S.
- Saint Roch, statue, bois polychrome, début du XIXe S.

../..

LE CHILLOU - église

- Dalle funéraire armoriée à emblèmes gravés en relief de Jean Clabat, seigneur du Chillou, + en 1744, pierre, XVIIIe S.

MAULEON - église Saint-Jouin

- Inscription commémorative de la fondation d'une chapelle et armoiries, entouré du collier de Saint Michel, pierre sculptée et gravée, XVIIe S.

MAULEON - église de la Trinité

- Stalles et lambris du chœur, bois sculpté, fin du XVIIe S.

MAULEON - église Saint-André de Loublande

- Patène : scène de la Crucifixion, argent, XVIIe S.

NIORT - église Saint-Maixent de Souché

- Voile de calice avec la croix étoilée et la bourse ornée de chimères stylisées et rinceaux, velours rouge avec broderie aux fils d'or et galons, XVIe et XIXe S.

LA PEYRATTE - église Notre-Dame

- Tabernacle à ailes et éléments sculptés provenant de Parthenay (église ou chapelle), bois sculpté et doré sur fond blanc-gris, XVIIe S.

PUGNY - église Saint-Pierre

- Ciboire, argent doré, poinçons, XVIIe S.
(provenant de la chapelle du château de Pugny)

SAINT-CLEMENTIN - église

- Trois dalles funéraires de Guy-René de Ville de Ferolles, + en 1726; de Marie Mauras, + en 1743 et de Françoise Fumée, + en 1773, pierre gravée avec armoiries, XVIIIe S.
- Saint Clémentin, statue, pierre polychrome, XVIIIe S. (art populaire)

SECONDIGNY - église Sainte-Eulalie

- Sainte Catherine, statue, pierre polychrome, XVIe S.

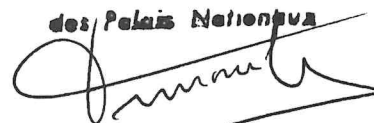
VAUTEBIS - église Saint-Léger

- Maître-autel et tabernacle, bois sculpté peint, XVIIIe S.

Article 2 - Le présent arrêté sera notifié au Préfet des Deux-Sèvres, aux Maires des communes intéressées et aux affectataires qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Paris, le - 9 MAI 1981

Pour le Ministre et par délégation
Le Sous-Directeur
des Monuments Historiques et
des Palais Nationaux



P. DUSSAULE